

QUELQUES ASPECTS DU PROBLEME
FOURRAGER DANS LES CAUSSES

NOUS DEVONS ETRE TRES PRUDENTS DANS NOS JUGEMENTS
CAR NOTRE EXPERIENCE FOURRAGERE EST TRES JEUNE :
ELLE DATE EN FAIT DE 1956 (JOURNEE DE L'HERBE EN
Juin 1956 à ROQUEFORT présidée par Mr DER KATCHADOURIAN).

D'autre part, depuis 1956, nous avons subi 4 années particulièrement humides. Ainsi les moyennes de pluviométrie 1956-1959 ont été 952 mm, alors que la moyenne 1950-1955 avait atteint 603 mm (moyenne générale de 10 ans : 742 mm). Ces relevés concernent le petit poste de météorologie de notre Ferme Expérimentale de TENDIGUES. En 1959 nous avons eu souvent l'impression d'avoir un temps breton.

Ces constatations viennent renforcer l'opinion qu'il faut une longue période pour aboutir à une conclusion valable sur la question fourragère vue sous l'angle régional.

Les premières observations que nous pouvons citer concernent la région jurassique dans son ensemble qui comprend aussi bien le grand Causse que les vallées ainsi que les zones marno-calcaires du jurassique inférieur dont

par

J. Bosc

certains éléments forment des plateaux que les géographes ont nommés Avant-Causse.

Cette région est caractérisée par une grande variété de climats avec variations d'altitude et d'exposition. Il est bon d'indiquer les traits généraux de ce climat :

Il a été défini comme un climat de *transition* intermédiaire entre le climat méditerranéen et le climat continental [voir A. BAUDIERE et L. EMBERGER (1)]. Ce climat est caractérisé non par ses moyennes, mais par une succession d'années de types différents : année de type méditerranéen (été sec, hiver pluvieux), suivies d'années type continental (été pluvieux, hiver sec), et aussi plus rarement années de type océanique à climat plus régulier (sans doute cas de 1958 et 1959).

L'originalité de la région se retrouve dans ses productions fourragères traditionnelles : La production la plus importante avant les céréales est celle des fourrages artificiels qui utilisent la Luzerne, le Sainfoin, le Trèfle.

Les relevés cadastraux des propriétés, à part dans les grandes vallées, signalent très peu, ou même pas du tout de prairies naturelles (par exemple dans une de nos fermes 6 Ha sur 250) qui ne sont que des pâtures meilleures ou moins mauvaises que les terrains classés « pâtures ». Elles produisent au maximum une coupe de fauche assez maigre et une pâture. Il ne fait pas de doute que ces surfaces sont à reverser à la masse des terres labourables et doivent être retournées.

Les prairies artificielles sont pratiquées depuis plus d'un siècle et ont certainement contribué grandement à la régularité de la production laitière ovine, régularité frappante par rapport aux autres régions prospectées par ROQUEFORT comme la CORSE et même le Bassin Pyrénéen. Depuis longtemps on sait « cultiver » l'herbe dans la région des Causse, et la controverse sur le retournement ou le non retournement des prairies naturelles n'a pratiquement pas d'écho.

En quels termes se posait le problème fourrager dans cette région ? Il y avait en quelque sorte deux problèmes :

(1) SUR LA NOTION DE CLIMAT DE TRANSITION EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE DU CLIMAT MEDITERRANEEN — Extrait du Bulletin du Service de la carte Phytogéographique série B, tome IV, 1959, fascicule 2, pages 95 à 117 (Centre National de la Recherche Scientifique).

I — L'AMELIORATION DES PRAIRIES ARTIFICIELLES

consistait essentiellement à essayer d'introduire dans des cultures mieux conduites et utilisant les engrais les nouvelles graminées en mélange avec les légumineuses traditionnellement cultivées. Les premiers essais ont été à base de Luzerne-Dactyle. Ils ont débuté dès le printemps 1956 dans notre vallée, et ont été implantés un peu plus tard sur les plateaux dans nos C.E.T.A.

La Luzerne-Dactyle était-elle préférable au mélange traditionnel Luzerne-Sainfoin ? Nous avons écarté le Trèfle de ce mélange bien qu'il soit pratiquement utilisé dans la région, car il semblait que les inconvénients du trèfle apparaissent logiquement à tout le monde.

Dans un petit article paru dans le Bulletin des Engrais de Juillet-Août 1959, j'avais déjà résumé en un tableau « *les valeurs comparées probables des deux mélanges* ». Les observations qui s'accumulent maintenant semblent confirmer les prévisions de ce tableau. En particulier, les premiers dépouillements de fiches fourragères des C.E.T.A. semblent confirmer une plus grande productivité de la Luzerne-Dactyle, avantage qui n'apparaît qu'après la 3^e ou 4^e année. Le mélange traditionnel dégénère en effet à ce moment, envahi par toutes sortes de mauvaises Graminées et d'herbes indésirables; le développement du Dactyle semble freiner à un certain moment les maladies de la Luzerne (Cuscute, Rhizoctonia Violacea). Quant aux prix de revient de l'U.F. sur pied, ils sont arrivés à être équivalents pour les deux types de prairies malgré la dépense d'engrais azoté pour la luzerne-dactyle. Le résultat se solde par une productivité supérieure de cette dernière rendant moins onéreux les travaux de récolte. Ces résultats demandent évidemment à être confirmés par des observations complémentaires.

D'autres mélanges ont été essayés avec la Luzerne : *la Fétuque des prés* aboutit à une association moins productive mais d'une qualité supérieure à l'analyse et résistant mieux aux intempéries.

Les inconvénients du Dactyle qui semblent faire l'unanimité dans la zone sud sont en partie corrigés par la Fétuque des Prés (sensibilité aux vents desséchants, et aux gelées de printemps et d'automne). Dans de nombreux cas l'appétence de la Fétuque des prés est supérieure à celle du Dactyle.

Nous avons aussi essayé *les associations de Graminées avec le Sainfoin* : Sainfoin (+ Lotier) - Dactyle, Sainfoin (+ Lotier) - Fétuque Elevée, le Lotier étant destiné à remplacer le Sainfoin trop peu persistant au bout de 2 ou 3 ans.

Nous avons aussi utilisé les mélanges de courte durée : *Sainfoin - Ray Grass d'Italie*, ou mieux *Sainfoin - Ray Grass Hybride*. Ces *Ray Grass* qui sont associés habituellement avec le Trèfle Violet ne peuvent en général, sous cette forme, intéresser dans notre région que les vallées ou les bonnes terres autour des fermes.

Mais, avec le Sainfoin, nous pensions pouvoir couvrir d'herbe des surfaces de terre plus difficiles, particulièrement plus sèches. Nous devons reconnaître que nous n'avons pas obtenu un bon équilibre avec le *Ray Grass* qui a été plus ou moins étouffant dans les conditions humides que nous avons connues. De nouveaux essais sont en cours, en diminuant les doses de semences de *Ray Grass*. Nous envisageons de cultiver les 2 espèces Sainfoin et *Ray Grass* côte à côte, par exemple en semis alternés.

Les mélanges à base de *Sainfoin (+ Lotier) - Dactyle* ou *Fétuque* ont donné satisfaction. Le *Lotier* s'est substitué lentement au Sainfoin et les prairies ont eu une production durable, même en terrain maigre (certaines ont maintenant plus de 4 ans). Mais, c'est sans doute le mélange Sainfoin (+ *Lotier*) - *Fétuque Elevée* qui a donné les meilleurs résultats, surtout en zone difficile. Ce mélange a été implanté dans des terres qui étaient en parcours au moment où nous les avons prises : c'étaient au fond d'anciennes terres de labour abandonnées. Le *Ray Grass d'Italie* ou le *Ray Grass Hybride* peuvent s'ajouter dans ce mélange sans gêner la *Fétuque Elevée*. Nous disposions au début de la population Kentucky 31, mais nous venons de mettre en place ces mêmes mélanges avec des *Fétuques élevées* nouvelles sélectionnées, comme *Manade* ou *S 170*.

A titre d'exemple, dans un essai de ce genre, Sainfoin (+ *Lotier*) - *Fétuque K 31* + *Ray Grass d'Italie*, semé au Printemps 1958, nous avons obtenu en 1959 une exploitation de terrain difficile uniquement en pâture, ce qui a permis 5 passages. Deux passages représentant 32 % de la production annuelle ont été effectués avant le 24 Avril. Si on ajoute le passage d'Automne de fin Novembre on obtient le chiffre de 40 % de la production totale pour les époques où aucun mélange traditionnel et aucun parcours ne donnent rien. Avec les mélanges à base de *Ray Grass d'Italie* ou *Hybride* on obtiendrait des résultats analogues.

C'est sans doute là, la véritable innovation et le moyen vraiment nouveau d'augmentation de la productivité fourragère, beaucoup plus que l'implantation d'une *Luzerne-Dactyle*.

II — L'AMELIORATION DES PARCOUS

Ils représentent des surfaces énormes surtout dans les Grands Causses et dans les plus élevés : Causse Méjan et Causse Noir.

Ils sont à base de *Bromus erectus*, avec zones à Brachypodes. Dans le Grand Causse on trouve aussi de très grandes surfaces envahies par le Stipe penné. En fait, les parcours que nous avons améliorés étaient des terres labourables abandonnées. Dans les zones dolomitiques très sèches et désertiques, il ne semble pas qu'aucun essai valable ait encore été fait. La plupart des fermes de notre région comprennent plus ou moins de ces surfaces et pratiquement pour elles le problème se pose d'un reclassement des terres :

a) *Une zone intensive* à assolement fourrager céréales + prairies temporaires : prairies courte durée à base de Ray Grass d'Italie, prairies de longue durée à base de Dactyle ou de Fétuque. Les céréales occuperaient environ 1/3 de ces surfaces. La durée de l'assolement serait d'environ 12 ans, c'est-à-dire, en général, un peu plus long que celui préconisé par Mr CHAZAL dans le Lyonnais, ceci pour tenir compte des conditions particulières : difficultés de semis, durée plus longue de l'implantation, mais aussi durée plus longue des prairies.

b) *Une zone semi-extensive* où l'on ferait suivre à deux ans de céréales en général pâturées ou à une céréale + une vesce d'engrais vert, une prairie temporaire de longue durée utilisant des espèces non classiques comme Sainfoin, Lotiers ; cette prairie devrait durer au moins 6 à 8 ans.

c) *Les parcours* où l'on ne cultiverait pratiquement pas, où l'on pourrait essayer les procédés d'amélioration décrits par Mr LONG.

d) *Les zones à reboiser* indispensables pour la défense des sols contre l'érosion, pour l'embellissement du pays et aussi pour la Caisse d'Epargne de l'agriculteur.

La délimitation de ces zones doit tenir compte de la qualité du sol, de la proportion des cailloux et des rochers, de la pente (possibilité d'utiliser des machines de culture ou de récolte), et enfin de l'éloignement de la ferme.

Ce sont surtout les zones semi-extensives et de parcours qui posent des problèmes à la Recherche et qui demandent l'utilisation d'une gamme d'espèces plus variées.

Nous nous félicitons que les travaux de spécialistes du sol, de la pédologie, de la climatologie, associés à ceux des chercheurs écologistes, botanistes, généticiens, nous aident à résoudre ces problèmes. En particulier, nous voudrions voir étudier et sélectionner des genres d'espèces plus variées que les espèces maintenant classiques : Sainfoin, Lotier, Fétuque élevée, Brome, Pimprenelle si appréciée des Espagnols et des Portugais, etc...

En conclusion, nous devons faire un parallèle entre les possibilités actuelles et l'état ancien de la région.

Les Causses étaient au Moyen Age une zone très peuplée comme le montrent certains vestiges. Cette région a tenu remarquablement à notre époque par rapport à d'autres relativement moins pauvres. Certaines zones très localisées des Grands Causses peuvent faire l'objet d'essais spéciaux préconisés par Mr LONG (Ranching). Mais, dans l'ensemble, la plupart des surfaces sont facilement accessibles à partir de nos fermes surtout avec les moyens de locomotion modernes.

Nous devons insister sur le fait qu'il nous semble possible de recréer à partir d'une zone intensive qui existe en fait et qui pourra progresser lentement grâce aux travaux des chercheurs, un équilibre nouveau vraiment progressif préparant le terrain aux populations accrues du proche avenir.

J. BOSCH

*Service Agronomique
de la Société des Caves de Roquefort*